

Surmontez les imprévus sereinement

Dès
Fr. 16.95
par mois*



Previsia Extra, l'assurance accident qui pense à tout

Assurance complémentaire (LCA)

Avec Previsia Extra, maximisez votre prise en charge en cas d'accident, facilitez votre rétablissement, sécurisez vos finances et recevez un capital en cas d'hospitalisation.



Accès aux meilleurs soins

- **Hospitalisation en division privée** en Suisse et dans le monde entier.
- Frais de transport et rapatriement **illimité**.
- **Recherche et sauvetage** jusqu'à Fr. 60'000.-.
- **Chirurgie esthétique** jusqu'à Fr. 60'000.-.
- Soins dentaires.
- Prolongation de séjour à l'étranger **pour toute la famille**.



Soutien au rétablissement

- Première acquisition de **prothèses, moyens orthopédiques** et appareils acoustiques.
- **Médecines alternatives** prodiguées par des thérapeutes reconnus.
- **Aide-ménagère**, soins à domicile, cures balnéaires et séjours de convalescence.
- **Prestations additionnelles pour les familles:**
 - Garde d'enfants, frais d'accompagnement à l'hôpital et surveillance à domicile des enfants.
 - Assistance / rattrapage scolaire.



Protection financière sur mesure

- **Dommages matériels corporels** jusqu'à Fr. 6'000.-.
- **Capital en cas de décès** jusqu'à Fr. 50'000.-.
- **Capital en cas d'invalidité** jusqu'à Fr. 100'000.- (progressif jusqu'à 35%).
- **Perte de gain** jusqu'à Fr. 60.- par jour.
- **Allocation journalière** en cas d'hospitalisation.

Le **+** produit



Capital en cas de séjour hospitalier

Capital à choix en cas de séjour hospitalier (à partir de 24h) jusqu'à Fr. 3000.-.

(Versé au maximum une fois par année civile et une seule fois par événement assuré.)

- Adulte: Fr. 1'000.-, Fr. 2'000.- ou Fr. 3'000.-.
- Enfant: Fr. 1'000.- uniquement

Les conditions d'assurance font foi.

*Voir les conditions spéciales d'assurance complémentaire de Previsia Extra.

ASSURA

L'assureur responsable pour des assurés responsables

Selon votre catégorie d'âge, choisissez votre variante optimale du produit **Previsia Extra**

Vous pouvez sélectionner différentes variantes du produit, vous trouverez ci-dessous une sélection des plus répandues.

Toutes les variantes se trouvent sur previsia.assura.ch

Variante adultes (19-65 ans)	2	4
Capital décès	Fr. 5'000.–	Fr. 50'000.–
Capital d'invalidité progressif	Fr. 100'000.–	Fr. 100'000.–
Allocation d'hospitalisation	Fr. 20.– par jour	Fr. 30.– par jour
Indemnité pour perte de gain	Fr. 10.– à Fr. 40.– par jour	Fr. 10.– à Fr. 60.– par jour
Variante adultes (66-75 ans)	14	15
Capital décès	Fr. 5'000.–	Fr. 10'000.–
Capital d'invalidité progressif	Fr. 10'000.–	Fr. 20'000.–
Allocation d'hospitalisation	Fr. 10.– par jour	Fr. 10.– par jour
Variante enfants (0-18 ans)	6	16
Capital décès	Fr. 5'000.–	Fr. 10'000.–
Capital d'invalidité progressif	Fr. 150'000.–	Fr. 200'000.–
Allocation d'hospitalisation	Fr. 10.– par jour	Fr. 10.– par jour

Capital en cas d'hospitalisation (plus de 24h)

Capital à choix versé au maximum une fois par année civile et une seule fois par événement assuré.

Adulte: Fr. 1'000.–, Fr. 2'000.– ou Fr. 3'000.–

Enfant: Fr. 1'000.– uniquement

Complétez votre couverture en cas de maladie

Previsia Extra vous couvre en cas d'accident, quelle que soit la situation.

Pensez à compléter votre couverture maladie avec:

- **Optima / Optima Plus Varia** (hospitalisation en semi-privée / privée)
- **Complementa Extra** (complémentaire étendue)
- **Mondia Plus** (couverture intégrale à l'étranger)
- **Natura** (médecines alternatives)

Vous êtes indépendant?

- **Previsia Maxi**

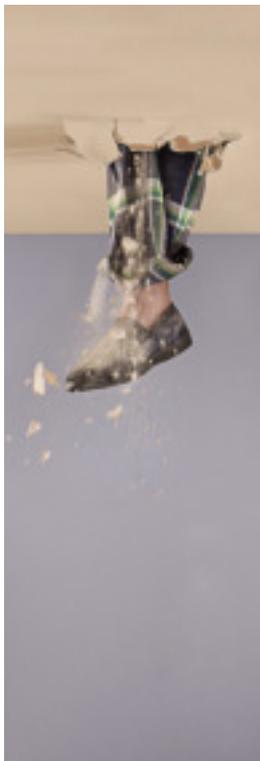
Une couverture accident optimisée pour les indépendants:

Allocations d'hospitalisation: jusqu'à Fr. 100.– par jour

Indemnité perte de gains: jusqu'à Fr. 200.– par jour

Capital d'invalidité progressif: jusqu'à Fr. 400'000.–

Capital décès: jusqu'à Fr. 300'000.–



Thomas / 52 ans, salarié

«L'année dernière, j'ai été victime d'un accident de moto, dans un virage escarpé. J'ai dû subir deux opérations consécutives du bras. Les tâches courantes de la vie sont alors devenues difficiles à assumer, notamment mon ménage. Salarié dans une entreprise depuis 1 an et demi, cet accident ne m'a pas permis de travailler durant les 6 mois suivants.

Heureusement, mon assurance Previsia Extra a pris en charge toutes les conséquences de l'accident, elle m'a accompagné durant ma convalescence et elle m'a aidé à sécuriser mes finances.»

Prise en charge des frais de l'accident

- ✓ Transport en ambulance **Fr. 1'500.–**
- ✓ Hospitalisation en privé **Fr. 16'300.–**
- ✓ Aide ménagère **Fr. 700.–**
- ✓ Médecine alternative **Fr. 1'200.–**
- ✓ Effets personnels (casque + habits) **Fr. 3'500.–**
- ✓ Soins à domicile **Fr. 1'500.–**

Total remboursé par Assura SA:

Fr. 24'700.–

Capital versé en soutien

- ✓ Capital en cas d'hospitalisation **Fr. 3'000.–**
- ✓ Perte de gain **Fr. 10'800.–**

Capital supplémentaire versé par Assura SA:

Fr. 13'800.–

Le saviez-vous?

• Non remboursé par la LAA/LAMal

La Loi sur l'Assurance Accident (LAA) et l'assurance obligatoire des soins (LAMal) ne couvrent pas un séjour en division privée en cas d'accident, ni les médecines alternatives prodiguées par des thérapeutes ou l'aide-ménagère.

• Urgences à l'étranger

En cas d'urgence à l'étranger, rapatriement, recherche ou secours dans un pays de l'UE ou de l'AELE, la différence tarifaire n'est pas couverte par la LAA, ni par l'assurance obligatoire des soins. La plupart des compagnies d'assurances ne prévoient pas cette prestation.

• Arrêt de travail

En cas d'arrêt de travail de plus de 31 jours, le salaire est généralement réduit. Une assurance perte de gain permet de combler cette différence de revenu.

Besoin de conseils?

Contactez-nous au

0842 277 872

previsia.assura.ch



Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu du produit. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

ASSURA

L'assureur responsable pour des assurés responsables